



Republique Française

MAIRIE de BAYONVILLE-SUR-MAD

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de BAYONVILLE SUR MAD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **Marie-Line ROCH**, Maire.

Nombre de membres :

En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

DATE DE CONVOCATION : 17 Septembre 2026

PRESENTS : MM. ADAM. BELGRINE. CHANTRAINE. MARQUET.
TRAVERSA. Mmes DIEUDONNE. MANNS. PANSIOT. PETITNICOLAS

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. BURGER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PETITNICOLAS.

2026-042. OBJET : Autorisation de la signature de la "Convention de gestion du domaine public routier et la commune de Bayonville-sur-Mad" Travaux entrée Ouest

Après en avoir délibéré le conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention de gestion du domaine public routier concernant les travaux de l'entrée ouest de la commune.

2026-043. OBJET : DM N°1 M57

Désignation	Diminution sur crédits exercice	Augmentation sur crédits exercice
D 612 31 : Entretien et réparations sur routes	+ 500.00 €	
D 612 31 : Entretien et réparations sur routes	200.00 €	
TOTAL D611 : Charge à caractère général	+ 700.00 €	
D 6541 : Charges admises en non-valeur		+ 500.00 €
D 6542 : Charges déduites		200.00 €
TOTAL D65 : Autres charges de gestion courante		+ 700.00 €

Acte rendu exécutoire

- ✓ après dépôt en Sous-Préfecture : le 28 septembre 2026
- ✓ affiché ou notifié : le 28 septembre 2026

le Maire,
Marie-Line ROCH

Pour extrait conforme
Le Maire,
Marie-Line ROCH

